

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 8 (1879)

**Heft:** 3

  

**Rubrik:** Correspondances

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Je forme des vœux pour qu'ils réalisent cette attente ; mais il n'est malheureusement que trop permis de douter qu'on ait trouvé là une panacée souveraine. La réussite de ces cours dépend de circonstances multiples. Dans certaines localités on obtiendra des résultats satisfaisants, tandis qu'ailleurs ils seront quasi nuls. Il faudrait plus d'énergie chez les autorités qui ont mission de les favoriser, plus de bonne volonté chez les élèves, peut-être chez le maître aussi pour qu'ils atteignent le but. Je demandais dernièrement à mon collègue N. s'il faisait l'école du soir. « Je l'ai faite quelques semaines, me répondit-il ; elle était beaucoup fréquentée et marchait assez bien dans le début. Plus tard quelques recrutables se relâchèrent et manquèrent plusieurs fois à l'appel. La commission locale à qui je portai plainte ne fit rien pour réprimer ces abus. Le mauvais exemple resté impuni fut contagieux. Les désertions se multiplièrent, et enfin le combat finit faute de combattants. Le cours avait duré deux mois à peine. » Puis il ajouta en guise d'épiphonème cet aveu instructif : « Je ne me plains pas au reste de ce dénouement ; je trouvais l'école du soir très-onéreuse ! » Beaucoup d'instituteurs, je crois, pourraient tenir ce langage de mon confrère voisin. Je puis me flatter pour mon compte d'un plus heureux succès. Une vingtaine d'adultes fréquentent mon cours assez régulièrement ; les progrès sans être brillants sont sensibles. Comme mon ami N., je ne suis point un stoïcien, je tiens beaucoup à mon bien-être personnel ; mais je ne voudrais cependant pas en jouir aux dépens des intérêts qui me sont confiés. Voilà pourquoi je fais tout mon possible pour faire prospérer ce cours, malgré le peu de sympathie qu'il m'inspire et les sacrifices qu'il m'impose.

---

## CORRESPONDANCES

### I

Haute-Gruyère, le 15 février 1879.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir la lettre de M. Francey au sujet de la conférence des instituteurs de la Gruyère du 31 octobre 1878. J'approuve entièrement les opinions qu'il émet et j'ose espérer qu'il n'aura pas parlé en vain.

Permettez, Monsieur le Rédacteur, d'emprunter votre excellent journal pour exposer quelques réflexions suggérées par la lettre précitée.

Il y a quelques années, lorsque le district de la Gruyère était divisé en plusieurs arrondissements scolaires, celui de la Haute-Gruyère avait ses conférences à Bulle. Pour plusieurs motifs, quelques instituteurs avaient réclamé et en même temps manifesté le désir d'avoir les réunions dans un lieu plus central ou, successivement, dans chaque village de l'arrondissement. Quelque temps après, il fut fait droit à cette demande et les conférences se tinrent régulièrement dans l'un ou l'autre des villages de la Haute-Gruyère. On se réunissait jusqu'à six fois par année ; on aimait beaucoup ces petites réunions et tous les instituteurs s'empressaient d'y assister. Des travaux étaient lus, discutés, commentés et ces amicales discussions donnaient aux instituteurs le goût du travail et de l'étude ; chacun rentrait dans son modeste foyer animé d'un nouveau courage et souvent avec un procédé perfectionné qu'il introduisait avec avantage dans son école.

Aujourd'hui, qu'avons-nous ? deux conférences par année. Mais elles

sont loin de produire les résultats que le législateur a eu en vue lors de l'organisation de ces réunions et cela pour des causes indépendantes, sans doute, de toute la bonne volonté de M. l'Inspecteur. Ces causes sont : la rareté des conférences et le peu de temps qu'on est obligé d'y consacrer.

Pour remédier à cet état de choses, je crois qu'il y a un moyen bien simple et je me permets de le soumettre aux lecteurs du *Bulletin* et particulièrement aux instituteurs de la Haute-Gruyère.

Pour suppléer à l'insuffisance des moyens actuels et de la situation qui nous est faite, il faut nécessairement faire appel à l'initiative privée qui, du reste, produit le plus souvent des résultats supérieurs à ceux de l'organisation officielle. Donc, que dix à quinze instituteurs les plus rapprochés se réunissent en conférences privées ; qu'ils élaborent un règlement spécial et se donnent ainsi l'avantage de réunions nombreuses. Ce mode de faire permettra de plus de réaliser le désir exprimé par M. Francey au sujet des *capacités pédagogiques*, que MM. les Inspecteurs semblent redouter, et auxquelles on pourrait faire appel sans blesser les susceptibilités de personne.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon entier dévouement.

UN INSTITUTEUR.

## II

Haute-Gruyère, le 11 janvier.

Monsieur le Rédacteur du *Bulletin pédagogique*,

Vous aimeriez, dites-vous dans votre dernier numéro, qu'un plus grand nombre d'instituteurs collaborassent au *Bulletin* pour communiquer à tout le corps enseignant les fruits de leur expérience personnelle et, en même temps, pour apporter un peu plus de variété à votre œuvre.

Vous avez raison d'exprimer un tel désir. Mais il est peu probable que beaucoup d'instituteurs y répondent. Voici pourquoi :

Dans le travail de la composition, moins on fait, moins on voudrait faire. Autrefois, du temps que les arrondissements scolaires étaient plus restreints, les conférences d'instituteurs avaient eu lieu plus fréquemment et pour chaque réunion on devait apporter un travail. Le même régent rédigeait de la sorte six ou sept compositions par an.

Mais aujourd'hui les conférences n'ont plus lieu que deux fois l'année. Elles se tiennent au chef-lieu, à une distance considérable du séjour du grand nombre des maîtres qui sont ainsi plus portés à se faire excuser sous un prétexte quelconque. Et s'ils se présentent à la conférence, ils y viennent avec un travail composé à la hâte, au dernier moment, travail qui sera quand même souligné du *c'est bien connu*, en dépit de la critique qui a pu en avoir été faite.

Je suis donc d'accord avec M. Francey pour désirer des conférences plus nombreuses, avec un programme varié et intéressant, des conférences telles que les avait autrefois la Haute-Gruyère, par exemple, lorsque M. Gillet était inspecteur. Alors, nous travaillerons davantage et serons plutôt disposés à produire quelques articles pour le *Bulletin*.

Pour faciliter les travaux des instituteurs, rien de mieux que la publication du catalogue de la bibliothèque. Dans l'état actuel, les services rendus par cette bibliothèque sont nuls ou fort médiocres ; pour moi, je ne connais pas même le bibliothécaire, et les renseignements de mes collègues m'ont laissé dans l'incertitude à ce sujet. Ici encore, il faut plus d'activité.

X., instituteur.

